

# Appréhension et intellection du verbe pronominal par les apprenants de langue maternelle thaï : le cas du verbe « se mettre »

Sombat Khruathong

Professeur associé de français, Faculté des Humanités  
Université Naresuan de Phitsanulok, Thaïlande

sombat.khruathong@gmail.com



Synergies Pays riverains du Mékong  
n°2 - 2010 pp. 115-126

**Résumé :** *En Thaïlande, le verbe pronominal français est considéré comme transparent. Faire comprendre par les apprenants ce qu'est un verbe pronominal français n'est pas aisé car l'examen des systèmes verbaux des deux langues révèle une divergence fondamentale : synthétique, le verbe français a un rôle grammatical et sémantique marqué ; analytique, le verbe thaï regroupe « en série » plusieurs morphèmes, l'un d'eux constituant le noyau de la série. Il est donc difficile pour les apprenants de situer le noyau d'emblée et de le distinguer des éléments satellites. Selon un processus analogue à la grammaticalisation dans les langues européennes, certains verbes sériels thaï ont été re-catégorisés en prépositions. Ils perdent leurs propriétés verbales pour devenir de quasi-prépositions. Ces verbes traduisent le plan du réel, tandis que les verbes français requièrent un « entendement » qui demande une capacité d'abstraction. Un didacticien français pose que pour enseigner certains verbes pronominaux français, la seule solution pratique est de « démontrer ». Nos analyses s'articuleront donc, à titre d'exemple, sur les variations du verbe « se mettre » : « se mettre debout sur la chaise », « se mettre à genoux sur le sol », « se mettre à la place de quelqu'un » etc.*

**Mots-clés :** *verbe pronominal français, verbe sériel thaï, apprentissage du français*

**Summary:** *In Thailand, the French pronominal verb is considered transparent. It is difficult to make Thai students understand what it is when the examination of the verbal systems of both languages reveals a fundamental difference: synthetic language, the French verb has a marked grammatical and semantic role. The Thai verb is analytical and grouped "in series" several morphemes, one of them representing the nucleus of the series. It is difficult for the learners to place the nucleus at once and to distinguish it from satellite elements. According to a process similar to the grammaticalization in the European languages, certain serial verbs Thai were re - categorized in prepositions. They lose their verbal properties to become quasi-prepositions. The Thai serial verbs translate the plan of the reality, whereas the French verbs require an "understanding" which asks for a capacity of abstraction. A French didacticien supposes that to teach certain pronominal verbs, the only practical solution is "to demonstrate". Our analyses discuss with some examples : « se mettre debout sur la chaise », « se mettre à genoux sur le sol », « se mettre à la place de quelqu'un » etc.*

**Keywords:** *French pronominal verb, Thai serial verb, French learning*

## 1. Introduction

En Thaïlande, le verbe pronominal, dans l'optique de l'enseignement de la traduction du thaï en français, se présente comme s'il s'agissait de quelque chose de transparent, d'aisément compréhensible par le public thaï. Cependant, notre expérience, d'abord comme étudiant puis comme professeur de français, nous a montré que le verbe pronominal demeure impénétrable sur bien des points, et que c'est surtout quand nous abordons cette question dans les cours de traduction que l'« obstacle pédagogique » apparaît le plus clairement. Cela nous amène à formuler l'hypothèse - en reprenant une remarque de Vinay et Darbelnet (1977 : 58) à propos de l'anglais - que le thaï, avec ses verbes sériels concomitants, est une langue qui suit le plan du réel, tandis que le français se fonde sur l'entendement. « Entendement » implique ici « un niveau d'abstraction auquel l'esprit s'élève pour considérer la réalité sous un angle plus général », ce qui ne veut pas dire que le thaï soit inférieur au français ou le contraire. Chaque langue a en fait un plan du réel qui lui est propre et qui justement lui permet de rendre concret un concept linguistique et d'en faire une réalité appréhendable dans son système linguistique.

On peut dire que ce qui pose problème aux apprenants thaïlandais ne réside pas tant dans la reconnaissance de telle ou telle forme pronominale (cas ostensif : reconnaissance d'éléments concrets) que dans son emploi (cas non ostensif : appréhension d'éléments abstraits). Après une présentation du verbe pronominal en français et des verbes sériels du thaï, nous évoquerons les problèmes auxquels nous avons fait face lors de la traduction de phrases comprenant le verbe pronominal « se mettre ».

## 2. Qu'est-ce qu'un « verbe pronominal » ?

Dans la grammaire française, le terme « pronominal » indique une voix du verbe plutôt qu'une classe (sémantique ou autre) de verbes. Quand un verbe s'emploie « pronominalement », cela veut dire que le noyau verbal est accompagné de l'une des formes pronominales *me* (*m'*), *te* (*t'*), *se* (*s'*), *nous*, *vous*, ou, dans le cas du mode impératif, des formes pronominales « accentuées » *toi*, *nous*, *vous*. En Thaïlande, une fois ces différentes formes bien maîtrisées, les apprenants ont à retenir les 4 valeurs suivantes : 1) la valeur réfléchie 2) la valeur réciproque 3) la valeur passive, 4) la valeur « essentiellement pronominale ».

### 2.1. Un peu de diachronie

Si l'on se situe en diachronie, le système à trois voix du français n'est pas sans rappeler le système verbal des langues indo-européennes plus anciennes, comme le sanskrit, le grec et le latin, même si chaque situation est bien particulière. La grammaire comparée nous enseigne que le sanskrit et le grec opposent principalement un actif et un moyen<sup>1</sup>, et c'est à partir du moyen qu'un passif s'est développé, le passif et le moyen partageant la même morphologie. Dans ces langues, l'actif désigne une action en général, tandis que le moyen indique plus spécifiquement une action dont le sujet est également le bénéficiaire ou le siège. Le passif, où le sujet reçoit ou subit l'action, apparaît dans ces conditions comme une spécialisation du moyen.

Bien que le latin ait un système linguistique somme toute assez similaire, le point de vue synchronique des grammairiens latins donne une vision des choses assez nouvelle, dans la mesure où, réagissant en logiciens, ils ont privilégié l'opposition logique entre l'actif et le passif, traitant les formes moyennes comme une voix étrange, conjuguée comme le passif, mais ayant déposé ou laissé de côté l'acception passive, d'où le nom de la voix moyenne en latin, à savoir le déponent. L'évolution du latin a d'ailleurs donné raison à ces grammairiens, et les verbes déponents ont tendu à être rattachés en bas latin à la conjugaison active.

Ce qui est intéressant dans l'histoire de la langue française, c'est que le français a eu besoin de se constituer, outre un actif et un passif, une voix pronominale. Même si le système du français est complètement nouveau morphologiquement, il est indéniable que la voix pronominale n'est parfois pas sans rappeler sémantiquement le moyen. De fait, il y a dans certaines valeurs du pronominal l'idée que le sujet fait une action dans son propre intérêt ou qu'il est le siège de cette action.

## 2.2. Quel est le premier verbe pronominal appris par le public thaï ?

La réponse semble aller de soi : c'est le verbe « s'appeler ». Donc, « Je m'appelle Jacques » équivaut à « phôm chû: jâ:k ». Il importe de rappeler que la syntaxe phrastique des deux langues n'est pas équivalente : en français, on a « S(PN) + Objet(PN) + V + attribut de l'objet (NP) » alors qu'en thaï, on a « S(PN) + N + Objet(NP) ». Sur le plan cognitif, on voit d'emblée que la structure française est plus complexe que celle du thaï. En considérant pour le moment la nature des mots, le thaï juxtapose successivement 3 éléments du même ordre : N + N + N.

## 2.3. Les quatre valeurs des verbes pronominaux

Dans cette étude, pour mieux appréhender les problèmes, nous suivons la *Grammaire de la phrase française* de Pierre le Goffic (1993 : 308-323). Agrégé de grammaire et professeur à l'Université de la Sorbonne Nouvelle, il présente la gamme complète des pronoms clitiques comme suit.

Accusatifs : me, te, nous, vous (non réflexifs ou réflexifs), le, la, les (non réflexifs) et se (réflexif).

Datifs : me, te, nous, vous (non réflexifs ou réflexifs), lui, leur (non réflexifs) et se (réflexif).

Dans ce qui suit, nous envisageons seulement les emplois des verbes pronominaux avec un accusatif réflexif. L'auteur distingue deux cas : l'accusatif réflexif avec des actants distincts et l'accusatif réflexif avec des actants indistincts. Nous présentons ces deux valeurs dans le tableau ci-dessous.

actants distincts		actants indistincts	
sens réfléchi	sens réciproque	sens réfléchi	sens réciproque
(1) Il se peigne.		(4) Il se trompe.	
(2) Ils se peignent.	(3) Ils se peignent.	(5) Ils se trompent.	(6) Ils se trompent.

Dans le cas d'accusatifs réflexifs où les verbes s'emploient toujours réflexivement, nous avons affaire au sens « essentiellement pronominal », cas qui se subdivise en deux groupes : sans autre complément ou avec un deuxième complément (indirect).

Toujours réflexifs sans autre complément	Toujours réflexifs avec un 2 <sup>ème</sup> complément
(7) Il s'écrie.	(9) Il se fie à son instinct.
(8) Il s'enfuit.	(10) Il s'éprend de Marie.

Les accusatifs réflexifs peuvent prendre une autre valeur distincte des cas précédents : le sens passif.

Sens passif	Passif
(11) Le français se parle au Canada.	(14) Le français est parlé au Canada.
(12) Une langue étrangère, ça s'apprend et ça s'oublie vite.	(15) Une langue étrangère est vite apprise et vite oubliée.
(13) La porte se ferme.	(16) La porte est fermée.

## 2.4. Traductions et commentaires

Les traductions proposées dans ce qui suit indiquent que ce sont les divergences entre les deux langues qui sont à l'origine des principaux obstacles des apprenants. Pour rendre le sens réfléchi de l'énoncé « (1) Il se peigne » compréhensible, le thaï a recours au verbe « /wǐ:/peigner » suivi du mot « /phǒm/cheveux » comme objet. Il en va bien sûr de même dans l'énoncé (2). En revanche, pour traduire la réciprocité de l'action dans l'énoncé « (3) Ils se peignent », on ajoute en thaï « hǎj<sup>2</sup> + kǎn<sup>3</sup> + lé + kǎn/donner + l'un + et + l'autre », « kǎn » portant en thaï la catégorie de l'adverbe<sup>4</sup>. Cet emploi peut être détaillé et explicité par l'ajout de « phlǎt + kǎn » antéposé au verbe, qui ajoute l'idée que les sujets « se peignent, à tour de rôle, les cheveux l'un de l'autre ».

Si nous nous référons à la notion de distinction impliquée par les termes « distincts » et « indistincts », on peut dire que le thaï est plus « net » que le français, car l'objet du verbe est précisément différent du sujet. Mais il faut préciser qu'en thaï, le réflexif a tout de même quelque chose de non ostensif, dans la mesure où il n'y a pas d'adjectif possessif réfléchi exprimé dans un tour comme « /wǐ: phǒm/peigner cheveux = se peigner ».

Quant aux accusatifs réflexifs aux actants indistincts, l'indistinction renvoie à l'idée que le pronom conjoint reprend totalement le sujet. Comme dans le cas des actants distincts, les indistincts peuvent s'entendre en réfléchi (4 et 5) et en réciproque (6) : en thaï, le réfléchi s'obtient par l'ajout des termes de « / tuā: + ?ē:n<sup>5</sup>/corps + soi-même » alors que le réciproque demande l'insertion de « kân » ou « kân + lé + kân/l'un l'autre ».

Pour ce qui concerne les tournures essentiellement pronominales, notons brièvement que les traductions en thaï s'obtiennent par un seul verbe : « / rō:n/ » pour (7) et « /nī:/ » pour (8). Dans le cas des exemples (8 et 9), les verbes thaï sont de nature composée : « /wáj + cāj/garder + cœur » pour (8) ; « /lōn + rāk/devenir amoureux » pour (9).

Venons-en aux cas où le sens passif de la voix pronominale est mis en regard de la voix passive proprement dite. La comparaison de ces exemples permet de dégager des nuances de sens, qui sont difficiles à rendre en thaï.

Pour le couple d'exemples (11) et (14), les nuances peuvent être explicitées, d'après le Goffic (Ibid.), de la manière suivante. Si « Le français se parle au Canada » traduit bien l'idée que le français est une langue vivante, on doit ajouter en thaï le pronom sujet « /khăw/il », et on peut ajouter « kân », d'où « /khē:nā:dā: + khăw + chāj/phú:t + fārānsé:t + kân<sup>6</sup>/Canada + il + utiliser/ parler + français + mutuellement ». Dans l'exemple (14), si l'énoncé au passif signifie « Le français est un moyen de communication utilisé au Canada », on peut le rendre en thaï par la même phrase, mais en supprimant « kân ».

Pour le couple (12) et (15), si le sens est que les langues étrangères se caractérisent par un apprentissage et un oubli rapides, en thaï, il faut rendre le sens par « / phā:sā: + tà:npràté:t + rīa:n + rēw + lé + lū:m + rēw/langue + étranger + étudier + vite + et + oublier + vite », avec la possibilité d'ajouter « kân » devant l'adverbe « /rēw/ vite » : « phā:sā: + tà:npràté:t + rīa:n + kân + rēw + lé + lū:m + kân + rēw/. Et si le sens de (15) suggère que, quand on apprend vite une langue étrangère, il est normal qu'on oublie vite (c'est comme ça !<sup>7</sup>), en thaï on aura « / phā:sā: + tà:npràté:t + rīa:n + rēw + lé + lū:m + rēw/ langue + étranger + étudier + vite + et + oublier + vite » sans rien d'autre à ajouter.

Pour le dernier couple (13) et (16), nous sommes confrontés à un autre problème sémantique : en thaï, dans l'énoncé (13), qui traduit l'idée d'inaccompli de la voix pronominale, le thaï aura recours au morphème « kāmān » qui indique que l'action est en cours, tandis que, dans (16), le thaï utilisera le morphème « lé:w » dénotant l'aspect accompli de l'action.

### 3. Qu'est-ce qu'un verbe sériel ?

Pour définir un verbe sériel, nous nous référons à l'étude doctorale de Thepkanjana K. (1986). Dans cette thèse intitulée « Constructions des verbes sériels du thaï », il est postulé que les verbes sériels sont des constructions verbales à partir de deux ou plusieurs verbes juxtaposés sans aucun grammème. Il existe deux types de verbes sériels :

- a) verbes sériels grammaticalisés et non grammaticalisés
- b) verbes sériels avec ou sans compléments

Comme le sujet est relativement complexe, nous abordons seulement les quelques aspects qui peuvent s'appliquer à l'analyse du verbe pronominal « se mettre ». Les exemples suivants permettent d'introduire les choses concrètement.

- (17) /khăw wâ:j-nám khâ:m khl̄:ŋ/  
Lui nager-eau traverser canal  
1 2 3 4  
Il traverse le canal à la nage/en nageant.
- (18) /khăw wīŋ khâ:m thānōn/  
Lui courir traverser rue  
1 2 3 4  
Il traverse la rue en courant.

Dans chacun des exemples (17) et (18), la séquence 2 et 3 constitue un verbe sériel. Nous rappelons que « /khâ:m/traverser » est un verbe. Or, le thaï, comme l'anglais, se focalise sur l'action de « nager/swim », tandis que le français se concentre sur « traverser », qui est plus abstrait, « nager » représentant le moyen concret de l'action. Il est fréquent que les Thaïlandais anglophones rapprochent le verbe « /khâ:m/traverser » de la préposition « across », puisque la phrase en anglais est « He swims/is swimming across the canal ». Le thaï subit d'une certaine façon l'influence de l'anglais, lorsque ces locuteurs pensent le processus de grammaticalisation. Cette explication s'applique à l'exemple (18), où l'action de courir se transforme en un complément circonstanciel de manière introduit par « en » suivi du gérondif.

Ce qui précède est une présentation très sommaire du verbe sériel thaï, mais nous en avons assez dit pour nous retrouver en présence de deux systèmes de pensée humaine bien contrastés. Si la pensée humaine est linguistique et partant généralisante, chaque langue a donc sa propre façon d'abstraire. Il est erroné de croire que l'une sera plus abstraite que l'autre. Ce qui peut arriver en revanche, c'est que, sur certains points, l'une s'avère plus abstraite, plus « pensée » que l'autre.

#### 4. Application au verbe « se mettre »

Il est à rappeler que, pour les Thaïlandais, « mettre » se traduit en général par les acceptions suivantes : « /suă:m/revêtir », « /sàj/porter » et « /wā:ŋ/placer ». Dans *le Petit Robert* (1998), nous relevons la définition II de ce verbe : « placer dans une position nouvelle (sans qu'il y ait déplacement ni modification d'état, pour le complément) ». Cette définition nous amène à examiner de près les exemples proposés. Or l'un des exemples entrant dans notre problématique, « mettre quelqu'un debout », suscite un certain nombre d'interrogations, dans la mesure où « mettre quelqu'un debout » implique une modification d'état du complément animé, l'état initial ne pouvant en aucune façon être la position debout. Examinons et traduisons les exemples à l'appui.

- (19) /khăw lúk khûn jū:n/  
Lui se lever monter se lever  
1 2 3 4

Il se met debout.

\* Il se met se lever.

- (20) /khaw luk khûn nâŋ/  
Lui se lever monter s'asseoir  
1 2 3 4

Il se met assis.

\* Il se met s'asseoir.

Dans l'exemple (19), la séquence 2, 3, 4 constitue un verbe sériel. En thaï, « / lúk/ » dénote un mouvement à partir d'une position couchée ou assise, ce qui se rend par le verbe d'action « se lever ». Le verbe suivant « khûn<sup>8</sup> » indique un mouvement dirigé du bas vers le haut, tandis que « jū:n » est un « verbe adjectif<sup>9</sup> ». Il est à rappeler que l'ordre des constituants dans le verbe sériel n'est pas libre et qu'il n'y a pas de commutations possibles. Dans ce cas, seule la suppression de « monter » ou de « debout » est envisageable. Cela veut dire que, pour rendre l'énoncé « Il se met debout », il faut au moins deux éléments constitutifs.

Supposons que l'apprenant ne connaisse pas encore le tour « se mettre debout/ assis », et qu'il doive exprimer cette pensée en français, il est inévitable qu'il va rendre le sens en s'attachant à ses repères linguistiques, d'où : « ? Il se lève, monte et est debout/assis ». S'il est averti et réfléchi, il est possible qu'il nous donne la version suivante : « Il se lève ». Dans une certaine mesure, cette traduction peut passer pour l'énoncé (19), mais elle sera impossible pour l'énoncé (20), dans lequel on comprend bien que le sujet se trouve en position initiale couchée. Cela s'explique par le fait qu'il y a, pour ce cas, seulement trois positions possibles : couché, assis, et debout. Il est clair que « mettre » exerce une modification sur la position initiale du complément, qui est comme conjoint au sujet. Dans ce cas, comment analyser « se » ? C'est un réflexif, mais l'actant est distinct ou indistinct ? Notre réponse est que le pronominal « se » est un complément d'objet direct distinct du sujet et porte le sens réfléchi, dans la mesure où il y a une distanciation entre le sujet agissant qui exerce une action sur son propre corps et ce corps subissant, en sorte qu'il y a bien changement d'état et changement de position. La conclusion de nos observations entre donc en contradiction avec la définition II du Petit Robert.

- (21) /khăw khûn pāj jū:n/nâŋ bōn kâw?i:/  
Lui monter aller se lever/s'asseoir sur chaise  
1 2 3 4 5 6

Il va à la chaise et s'y met debout/assis.

? Il se met debout/assis sur la chaise.

\* Il se met se lever/s'asseoir sur la chaise.

L'énoncé (21) ressemble aux deux cas précédents. Cependant, l'ajout de deux termes « monter » et « aller », crée une sorte de « cinétisme<sup>10</sup> » permettant de mieux saisir le mouvement de l'action. En thaï, « monter » traduit un

changement vertical dans la position du sujet, tandis qu' « aller » implique ici une modification dans le sens horizontal du sujet. Quant au français, il nous semble qu'il n'y a pas de changement dans la pensée. En effet, « se mettre debout/assis sur la chaise » n'implique pas le mouvement horizontal du complément (se). Dans cet état d'esprit, la solution pour ce cas est de segmenter la sérialisation verbale du thaï en deux mouvements distincts coordonnés par « et » : « Il va à la chaise et s'y met debout/à genoux ».

- (22) /khăw khûn pāj nâŋ khúkkhàw bôn kâw?î:/  
 Lui monter aller s'asseoir s'agenouiller sur chaise  
 1 2 3 4 5 6 7  
 Il va à la chaise et s'y met à genoux/sur les talons.  
 ? Il se met à genoux sur la chaise.  
 \* Il se met s'agenouiller sur la chaise.

Dans l'énoncé (22), par rapport aux exemples précédents, l'ajout de « s'asseoir » devant « s'agenouiller » nous amène à mieux appréhender le mouvement de la pensée du thaï : nous interprétons « nâŋ » dans ce cas comme un verbe de mouvement, représenté par « s'asseoir ». Si l'on met cette action en scène, on voit alors quelqu'un se déplacer vers une chaise, ensuite s'y mettre debout, et en fin s'y asseoir en position agenouillée ou sur les talons. Il est à rappeler que « nâŋ » est supprimable sans détruire le sens de la phrase.

Comme nous, en tant que locuteur non natif, ne sommes pas absolument certain que l'énoncé « Il se met debout/à genoux sur la chaise » puisse se rendre par « il se met debout/à genoux sur la chaise », sans avoir à être divisé en deux micro-actions, nous l'avons mis au mode impératif, d'où :

- (23) /cōŋ khûn pāj jū:n/khúkkhàw bôn kâw?î:/  
 Pi<sup>11</sup> monter aller debout/à genoux sur chaise  
 1 2 3 4 5 6  
 Mets-toi debout/à genoux sur la chaise.  
 Mettez-vous debout/à genoux sur la chaise.  
 ? Va à la chaise et mets-toi debout/à genoux.  
 ? Allez à la chaise et mettez-vous debout/à genoux.

L'exemple (23) semble nous amener à comprendre que « se mettre debout/à genoux », au mode impératif, peut, grâce au contexte, fonctionner sans avoir à expliciter le mouvement horizontal du complément « se ». Le locuteur (je) et l'auditeur (tu, vous) sont présents et permettent la prise en compte des informations implicites : une chaise, et là, l'auditeur n'est pas loin. Quand il entend l'ordre, il comprend très clairement de quelle chaise il s'agit. S'il s'en trouve un peu loin, il est évident qu'il doit se déplacer vers elle avant de s'y mettre debout/à genoux.

- (24) /khăw nâŋ khúkkhàw bôn kâw?î:/  
 Lui s'asseoir s'agenouiller sur chaise  
 1 2 3 4 5  
 Il se met à genoux sur le sol.  
 Il s'agenouille sur le sol.



\*Soyez à genoux sur le sol.

\*Il se met s'agenouiller sur le sol.

Pour l'exemple (24), on peut dire qu'il entre dans le même ordre d'idées que « se mettre debout sur la chaise ». Cependant, nous avons un doute sur l'emploi copulatif dans l'énoncé à l'impératif parce nous sommes convaincu, à l'encontre de la définition II du Petit Robert, que « se mettre » implique un changement d'état du complément (se). Grammaticalement, on peut dire « soyez à genoux ». Mais, sémantiquement, cela ne produira rien, parce qu'il n'y a pas changement dans la position du complément (se).

(25) /khăw nâŋ thî: chăn/  
Lui s'asseoir place moi  
1 2 3 4  
Il se met à ma place.

Enfin, nous arrivons au dernier exemple (24) de notre analyse, qui s'avère particulièrement intéressant : « se mettre à la place de quelqu'un ». Sémantiquement, cela peut s'interpréter de deux façons. D'une part, littéralement, cela signifie que le sujet occupe une place qui ne lui appartient pas. D'autre part, hypothétiquement, il se substitue à quelqu'un pour agir en son nom. Comment le thaï rendra-t-il ces deux sens ?

Pour le sens littéral, c'est bien l'énoncé (24). Par contre, pour le sens hypothétique, le thaï a recours à l'emploi conditionnel commençant par « /thâ:/si » : « /thâ: + khăw + pĕn + chăn/si + lui + être + moi » pour retrouver la forme correcte : « s'il était moi ». D'après notre analyse, le « se » reste réflexif avec un deuxième complément précédé de la préposition « à ». Et le sens de « se » reste « réfléchi ».

## 5. Conclusion et mise en perspective

Nous n'avons ci-dessus que très sommairement développé la problématique du verbe pronominal ou de la voix pronominale. Certes, la méthode d'analyse ainsi que la démonstration dans l'article n'ont pour but que de mieux appréhender un sujet encore quasi-inexploré dans notre pays, le problème du verbe pronominal, sujet qui permet d'accéder à une intellection particulière de la pensée française. Pour nous, il est erroné de continuer à enseigner le français langue étrangère comme s'il s'agissait d'un outil uniquement utilisé pour la communication. Le français, comme le thaï, comme toutes les langues du monde, est un domaine de savoir qui, d'après Barth (1993 : 19), a « sa structure, sa façon de percevoir et d'interpréter le réel : le peintre, l'architecte ou le géographe ne portent pas le même regard sur un site ; le politicien, le poète ou l'historien n'interprètent pas les événements d'actualité de la même façon. Le contenu influence la façon dont le processus d'abstraction se réalise ».

Cet article ne prétend pas être un modèle de méthode rigoureuse pour l'analyse des valeurs pronominales du français. Il n'est guère qu'une tentative pour chercher à comprendre et à conceptualiser un savoir abstrait à partir du point de vue d'un locuteur de langue thaï. Un tel processus ne se fait pas automatiquement, et

cet article ne vise en aucun cas à montrer que son auteur est particulièrement attentif ou « doué ». Par sa francophilie, il a grand besoin qu'un guide averti l'accompagne dans ses réflexions et qu'il l'« aide à « voir » ce qu'il n'est pas, seul, capable de voir. Car en général, ce qu'il importe de discerner n'est pas visible, mais de l'ordre de la relation. L'aide à l'interprétation et à la méthodologie d'analyse devient donc essentielle » (Ibid.).

Nous partageons le point de vue de Nguyen Xuan Tu Huyen, notre collègue vietnamienne, qui prône une didactique mieux adaptée au contexte asiatique où, quel que soit le domaine du savoir, « le premier obstacle, c'est l'expérience première, c'est l'expérience placée avant et au-dessus de la critique qui, elle, est nécessairement un élément intégrant de l'esprit scientifique<sup>12</sup> [...]»<sup>13</sup> ». Par « esprit scientifique », nous entendons une méthode rigoureusement conçue, critiquée, mais en même temps fondée sur des capacités normales : savoir poser des questions, discerner les problèmes. Si le français est un savoir, il faut que nous nous assemblions pour construire par nous-mêmes un outil d'aide à l'enseignement plus efficace, plus adapté, plus réfléchi sur les problèmes que nous rencontrons au quotidien. Arrêtons d'enseigner du français préconstruit. Apprenons nous-mêmes à nos étudiants à construire leur propre français, tel qu'ils en ont besoin sur le terrain. N'ayons pas peur d'emprunter des chemins obscurs et des routes sinueuses, qui nous feront aller peut-être plus lentement. C'est en allant lentement (même quand on doit se dépêcher, car, comme on le dit en latin, *festina lente* « hâte-toi lentement » !), mais sûrement que nous nous garderons de tomber, si tant est que le but de notre enseignement est d'amener nos étudiants à « réellement comprendre » leur objet d'étude, car seul « comprendre » est l'acte libérateur qui déclenche la capacité à penser chez eux.

Quoi qu'il en soit, si l'on a pour objectif d'éduquer nos étudiants à la pensée judicieuse, il faut un changement de perspective chez les enseignants thaïlandais : s'ils s'engagent dans ce chemin, s'ils entrent de plus en plus en profondeur, il y aura nécessairement des cas où ils n'auront pas de réponses aux questions posées, cas qui constituent de véritables apories. Notre devoir, rappelons-nous bien, est alors de ne pas laisser nos étudiants s'enfermer dans un « blocage sémantique ». Il faut tenir compte du fait que le sens que les êtres humains mettent dans les mots est lié à leurs expériences, et il ne faut pas confondre « logique du langage » et « logique des choses ». S'il est vrai que, selon Korzybski, le langage favorise et entretient l'erreur de l'« objectivation », c'est-à-dire la confusion entre ce que nous percevons des caractéristiques de l'objet et une abstraction d'ordre supérieur<sup>14</sup> », et que le français est, selon les Thaïlandais, une langue difficile, cette langue sera enseignée comme avant. Si rien n'est donné et si aucun effort n'est fourni, alors rien ne sera construit.

Nous avons rédigé cet article, conçu à partir d'une réflexion sur l'appréhension et l'intellection du verbe pronominal, pour qu'il soit critiqué et commenté par nos amis francophones en espérant que l'idée que nous avons enclenchée à travers nos illustrations deviendra une idée tremplin. Notre souhait est qu'un jour, nos apprenants disent à propos de tel ou tel objet de savoir, qui ne sera pas forcément lié au français : « C'est ce que nous cherchons », et non pas seulement « C'est ce que les profs savent et que nous ne savons pas. ». Qui sait,

un jour, un élève, un lycéen, un étudiant de l'une de nos classes, viendra nous voir pour dire : « Si c'est comme ça que ça marche, c'est nous qui serons en mesure d'aider les profs ! ». Là ce sera bon signe, car le rapport entre le savoir et l'apprenant aura changé pour de bon.

C'est dans cette perspective que nous continuons et persistons dans notre chemin, afin de rendre l'apprentissage de la traduction du français en thaï « significatif et authentique » pour les apprenants.

## Bibliographie

- Bachelard, G., 1996. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Philosophique J.Vrin.
- Barth, B.-M., 1987. *L'apprentissage de l'abstraction*. Paris : Retz.
- Barth, B.-M., 1993. *Le savoir en construction*. Paris : Retz.
- Boone, A., Joly A., 1996. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris : l'Hermattan.
- Furukawa, N., 2005. *Pour une sémantique des constructions grammaticales*. Bruxelles : DeBoeck & Larcier s.a.
- Le Goffic, P., 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Pigallet, P., 1998. *Les outils de la pensée*. Paris : ESF.
- Schaff, A., 1969. *Langage et connaissance*. Paris : Anthropos.
- Thiry, P., 2000. *Notions de logique*. Bruxelles : DeBoeck.
- Vinay, J.P., Darbelnet, J., 2002. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris : Didier.
- Warotamasikkhadit, U., 1996. *Thai Reference Grammar (written in Thai)*. Bangkok: Rongphimchuanphim.

## Notes

<sup>1</sup> Nous voulons attirer l'attention des non-spécialistes sur le fait que le terme de « moyen » ici n'a rien à voir avec son sens courant d'« instrument ».

<sup>2</sup> C'est sous l'effet d'un processus analogue à la grammaticalisation dans les langues européennes que ce verbe subit un transfert catégoriel. En thaï, il existe peu de prépositions. La plupart d'entre elles sont dérivées de verbes. Ici, le terme de « /haj3/donner » en est un exemple. Warotamasikkhadit U. (1988 : 70-76) avance qu'il n'existe pas de prépositions en thaï.

<sup>3</sup> Selon l'Académie royale de Thaïlande, c'est un « qualificateur verbal » d'une action conjointement exercée par plus d'une personne.

<sup>4</sup> A proprement parler, la notion d'« adverbe » ici n'a pas d'équivalent exact dans les langues européennes. En thaï, si l'on considère uniquement la traduction littérale du français, elle implique uniquement ce qui qualifie le verbe ou la phrase, alors qu'en thaï, il implique à la fois l'adjectif qualificatif et l'adverbe proprement dit.

<sup>5</sup> Dans l'Académie royale, ce terme est un « qualificateur » au sens d'adverbe et d'adjectif, servant à l'accentuation et désignant le sujet ou le déterminé lui-même.

<sup>6</sup> Pris au sens pluriel comme la note 9.

<sup>7</sup> Toujours selon le Goffic (Ibid : 315).

<sup>8</sup> D'après Thepkanjana K., c'est une direction résultant de l'interaction entre le trajet et le monde extérieur.

<sup>9</sup> Il faut préciser que l'« adjectif thaï » fonctionne comme un verbe, c'est-à-dire sans la présence d'un verbe copule. On dit ainsi en thaï « Il beau » à la place de « Il est beau ».

<sup>10</sup> Dans la théorie de Guillaume, ce terme « dénote les diverses formes du dynamisme partout à l'œuvre dans l'édification et l'emploi des systèmes de langue. » (Boone A. et Joly A. : 96).

<sup>11</sup> En thaï, pour particule impérative.

<sup>12</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>13</sup> Bachelard (1993 : 23).

<sup>14</sup> Cité dans Pigallet P. (153).